

Séance du 14 juin 2024

MAIRIE DE MONT

ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

14-06-2024-11

Date de convocation le 07/06/2024
Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 10
Procurations 4
Votants : 14

Le quatorze juin deux mille vingt-quatre à dix-huit heures, se sont réunis, en Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

Etaient présents : Mmes, DAUBAS, ETCHART, GUITTONNEAU et ainsi que MM. CLAVÉ, HILLOOU, LACOSTE-PEDELABORDE, LAPÊTRE, LAMASOU, LETARGUA et SALEFRANQUE

Était absent excusé : M. CAMGRAND

Secrétaire de séance élu : M.SALEFRANQUE

Avaient donné pouvoir : Mme LOQUET pouvoir à M. CLAVÉ
Mme BAZIARD pouvoir à M.LAPÊTRE
Mme GRAUX pouvoir à M.LETARGUA
Mme CAZENAVE pouvoir à M.HILLOOU

OBJET : CONVENTIONS DE SERVITUDES DE PASSAGE EN TERRAIN PRIVE DE CANALISATION D'ELECTRICITE

Dans le cadre de la liaison 63kV N0 1 DAX-ROUYE-LACQ-MARSILLON, RTE va faire des travaux sur la ligne.

Ces travaux consisteront à établir à demeure deux supports pour conducteurs aériens d'électricité, faire passer les conducteurs aériens et liaisons de télé information lié à l'exploitation de l'ouvrage électrique et couper les arbres et branches se trouvant à proximité.

Le chantier se déroulera sur les parcelles BE 194 et BE 169

Considérant l'intérêt de ces travaux, après en avoir largement délibéré, le Conseil Municipal :

AUTORISE le Maire à signer les conventions pour autorisation de passage pour la réalisation de ces travaux sur les parcelles sus nommées

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Maire,

Jacques CLAVÉ

Pascal SALEFRANQUE
Secrétaire de séance


Envoyé en préfecture le 18/06/2024

Reçu en préfecture le 18/06/2024

Publié le

ID : 064-216403964-20240618-14_06_2024_11-DE

